N°1755 Semaine du 09 au 16 Nov 2026

Des marchés echo

Le bulletin d'information de la lutte contre la vie chère



Dossier de la Semaine

COMMERCE EN LIGNE ET DROITS DU CONSOMMATEUR

Le commerce en ligne est en plein essor. L'un des avantages majeurs de l'e-commerce, c'est qu'il permet aux consommateurs d'acheter facilement des produits et des services sans se déplacer. Toutefois, cette facilité d'achat peut également exposer les consommateurs à plusieurs risques, tels que les arnaques, les retards de livraison, les produits non conformes ou encore les problèmes de remboursement. Tour d'horizon de ce phénomène.

C'EST COMBIEN ?

LES COÛTS MOYENS DES MARCHÉS DE LA SEMAINE

PRODUIT DE SAISON

LE PERSIL, UN INDISPENSABLE POUR LA SANTÉ

ASTUCE DE LA SEMAINE

COMMENT SE DÉBARRASSER DES POUX ?

SCANNEZ POUR ACCÉDER LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS !

cnlvc
Conseil National de Lutte contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible !

NOVEMBRE

EDITORIAL



Le commerce en ligne est en plein essor. L'un des avantages majeurs de l'e-commerce, c'est qu'il permet aux consommateurs d'acheter facilement des produits et des services sans se déplacer. Toutefois, cette facilité d'achat peut également exposer les consommateurs à plusieurs risques, tels que les arnaques, les retards de livraison, les produits non conformes ou encore les problèmes de remboursement. Le **DOSSIER DE LA SEMAINE** fais un tour d'horizon de ce phénomène.

Plat ou frisé, le persil est incontestablement l'une des herbes aromatiques les plus consommées au monde. En plus de sa fraîcheur et de son goût savoureux, il est plein d'atouts nutritifs. Découvrons les bienfaits santé du persil dans le **PRODUIT DE SAISON.**

es poux sont de petits parasites qui s'installent dans les cheveux et peuvent rapidement devenir un véritable cauchemar. Heureusement, il existe quelques astuces simples pour aider à s'en débarrasser. Retrouvez les dans **L'ASTUCE DE LA SEMAINE.**

Sans oublier la rubrique **C'EST COMBIEN ?** qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais.

ÉCHO DES MARCHÉS, c'est un bulletin d'information conçu et pensé pour le consommateur ivoirien.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie- Didice BAH-KONE

Sécrétaire Exécutive du CNLVC

cnlvc
Conseil National de Lutte contre la Vie Chère
Ensemble c'est possible !

C'est **Combien ?**

Chaque semaine, nous faisons le tour des marchés pour vous livrer les prix moyens des produits de grande consommation, du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais, etc.

cnlvc
Conseil National de Lutte contre la Vie Chère
Ensemble c'est possible !

GROUPE CARRÉ D'OR
Votre Vie, Notre Bien

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DE LA SEMAINE

		PRODUIT	COÛTS MOYENS FR/KG						TENDANCE DES PRIX
			ABIDJAN	SAN PEDRO	BOUAKE	YAMOUSSOUKRO	VIAN	KORHOGO	
PRODUIT VIVRIERS	PRODUIT DE SAISON	PATATE DOUCE (kg)	400	600	1000	1000	400	400	▲
		BANANE PLANTAIN (kg)	400	1000	300	1000	300	600	■
		IGNAME KPONAN GHANA (kg)	600	600	700	700	600	700	■
		IGNAME KLEGLE (kg)	600			700		800	■
		IGNAME ASSAWA (kg)		600	600	600			▲
		IGNAME BETE BETE (kg)	400			350	500		■
		PATE DE PLACALI (kg)		500		500			■
		OIGNON BLANC (kg)	550	800	500	700	600	900	■
		GRAINE DE PALME (kg)	350	250	300	500	150	300	■
		POIVRON (kg)	1300	1500	600	1000	1200	1500	▼
		CHOU (kg)	650	500	400	700	600	500	▼
		TOMATE TYPE SALADE (kg)	1200	1200	1000	1000	1000	1200	▼
		HARICOT VERT (kg)	700	600	600	700	1000	1000	■
		AUBERGINE N'DROWA (kg)	700	500	800	700	600	700	▼
		PIMENT FRAIS (kg)	1500	1500	900	500	500	1000	■
		GOMBO (kg)	1000	700	600	500	500	400	■
		CAROTTE (kg)	1300	1300	1200	1500	1500	1500	
		CONCOMBRE (kg)	700	1500	300	1000	500	500	
		COURGETTE (kg)	500	1000	400	1000	400	800	
	AUTRES PRODUITS POUR UNE BONNE NUTRITION	NAVET (kg)	1000	600	400	600		1000	■
		MANIOC (kg)	250	500	300	300	250	500	■
		POMME DE TERRE (kg)	600	700	800	600	700	700	■
		PATE ARACHIDE (400 g.)	1200			1000			
		PATE PISTACHE(400 g.)	2000		1000	1500			
		PATE D'ANACARDE(500 g.)	2000						
		HUILE ROUGE (L)	1900						
		GOMBO SEC EN POUDRE (400g.)	700			500			
PRODUIT FRAIS	VOS PROTEINES	VIANDE DE BŒUF SANS OS (kg)	3000		3000	3000	3000		■
		VIANDE DE BŒUF AVEC OS (kg)	2800		2500	2500			■
		DINDE (kg)	5000						
		LAPINS (kg)	5000						
		PINTADE (kg)	5500						
		POULET DE CHAIR (kg)	2500		2200	2200			■
		PATTES DE POULETS (kg)	1200						
		PONDEUSES (kg)	2700						■
		POISSON SOSSO IMPORTE (kg)	2500						■
		POISSON MAGNE FRAIS MOYEN (4 unités)	250						
		POISSON MAGNE SEC MOYEN(4 unités)	500						
		POISSON CHINCHARD IMPORTE (kg)	1500						■
		POISSON CARPE IMPORTE (kg)	1700						■
		POISSON CARPE AQUACULTURE (kg)	3500						
		POISSON THON (kg)	850						
		POISSON MAQUEREAU IMPORTE (kg)	1500						■
		POISSON MACHOIRON IMPORTE (kg)	1750						
		VIANDE DE MOUTON (kg)	4500						■
		KPLO (unité moyen)	500		500	500			■
		ESCARGOT (LOT DE 6 MOYENS)	3000						
		VIANDE DE PORC (kg)	2000			2200			
		COTE DE PORC (kg	1100			1200			
		PATTE DE PORC (kg)	1300						
		PATTE DE BŒUF (kg)	1500			2500			
	FRUIT	ANANAS (kg)	400		900	1000	700	500	■
		CITRON (kg)	500		875	500	720	900	■
		AVOCAT (kg)	700		800	1000	500	500	■
		NOIX DE COCO (pièce taille moyenne)	150						
		BANANE DESSERT (kg)	350		300	350	350	400	■
		PAPAYE (kg)	400		200	400	300	500	■
		ORANGE (kg)	350		500	350	300	300	■
		PASTEQUE (kg)							
	CEREALES ET LEGUMINEUSES	RIZ LOCAL WITA 9 (kg)	500		500				■
		RIZ LOCAL DANANE (kg)	700		600				
		FARINE DE SOJA (kg)	800						
		FARINE DE MAIS (kg)	500						
		FARINE DE SORGHO (kg)	600-700						
		FARINE DE MAIS - KABATO (kg)	600						
		FARINE DE MIL (kg)	500						
		FARINE AMANDE DE CAJOU (kg)	5000			1000			
		FARINE DE MANIOC (PLACALI) kg							
		PATE DE PISTACHE (kg)				1500			
		PATE D'ARACHIDE (kg)			900	1000			
		SESAME (kg)							
		NIEBE (kg)							
		FONIO PRECUIT (kg)							
	DIVERS	SUCRE ROUX (kg)			1000	1000			
		SUCRE BLANC (kg)							
		LAIT LIQUIDE (L)							
		GINGEMBRE (kg)			300	700			
		FEUILLE DE BISSAP (kg)							
		TOMI (kg)							



LE PERSIL, UN INDISPENSABLE POUR LA SANTÉ

Plat ou frisé, le persil est incontestablement l'une des herbes aromatiques les plus consommées au monde. En plus de sa fraîcheur et de son goût savoureux, il est plein d'atouts nutritifs. Découvrons les bienfaits santé du persil.

Atouts Nutritionnels et Bénéfices Santé

RENFORCE LE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Riche en vitamine C, en zinc et en vitamine A, et doté de propriétés antimicrobiennes, le persil aide à renforcer les défenses de l'organisme. Il peut agir contre certaines bactéries comme Staphylococcus aureus, Bacillus subtilis et Escherichia coli, ainsi que contre des virus comme celui de la grippe. Il peut ainsi être utilisé en complément en cas de rhume ou d'état grippal.



PRÉVIENS ET COMBAT L'ANÉMIE

Plante riche en fer et en acide folique, le persil participe à la prévention et à la prise en charge de l'anémie. Le fer est un composant essentiel des globules rouges, responsables du transport de l'oxygène dans le sang, tandis que l'acide folique est nécessaire à leur formation et à leur développement. Le persil contient également de la vitamine C, qui améliore l'absorption intestinale du fer.



PRÉVIENT LES CALCULS RÉNAUX

Le persil stimule l'élimination des liquides. Il peut contribuer à diminuer l'excrétion urinaire de calcium, augmenter le pH urinaire, exercer un effet néphroprotecteur et réduire l'excrétion de protéines, contribuant ainsi à prévenir la formation de calculs rénaux.



AIDE À COMBATTRE LES INFECTIONS URINAIRES

Le persil possède une action antimicrobienne et diurétique, ce qui peut contribuer à prévenir les infections urinaires récurrentes.



Saisonnalité

Mai à décembre.

Zone de production

Zone sud (Abidjan et sa périphérie).
Zone centre (Bouaké).

laity®
Instantané

SACHETS ÉCONOMIQUES

400 G
1500 F*





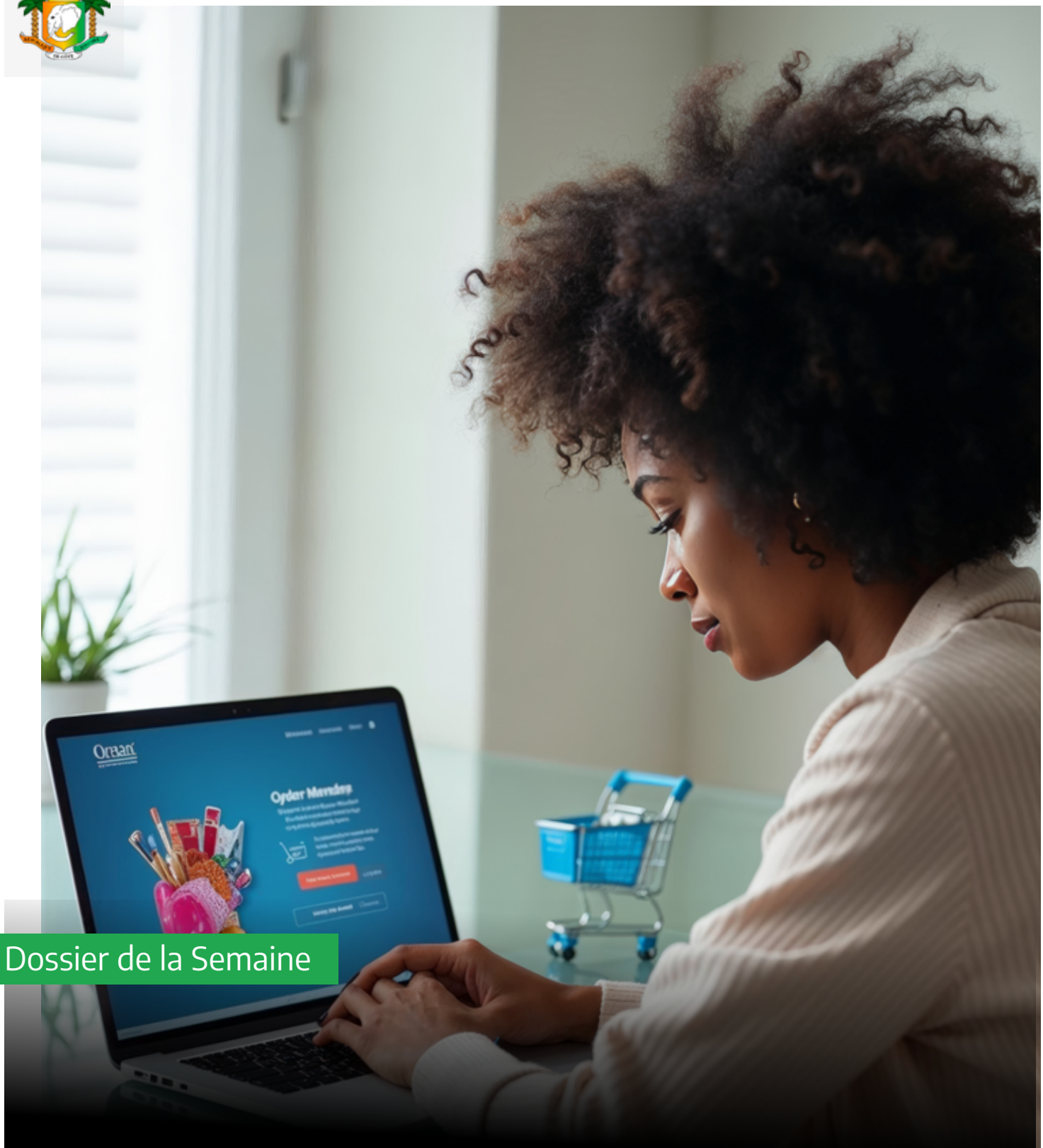
400 G
1750 F*

LAIT ENTIER 28%

* PRIX MAXIMUM CONSEILLÉ

LAITY, LE MAXIMUM D'ÉNERGIE

GROUPE CARRÉ D'OR



Dossier de la Semaine

COMMERCE EN LIGNE ET DROITS DU CONSOMMATEUR

Le commerce en ligne est en plein essor. L'un des avantages majeurs de l'e-commerce, c'est qu'il permet aux consommateurs d'acheter facilement des produits et des services sans se déplacer. Toutefois, cette facilité d'achat peut également exposer les consommateurs à plusieurs risques, tels que les arnaques, les retards de livraison, les produits non conformes ou encore les problèmes de remboursement. Tour d'horizon de ce phénomène.



Cadre juridique du commerce en ligne

En Côte d'Ivoire, la protection des consommateurs dans l'environnement numérique repose sur plusieurs textes juridiques, dont notamment la loi n° 2013-546 du 30 juillet 2013 relative aux transactions électroniques et la loi n° 2016-412 du 15 juin 2016 relative à la consommation. La loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel complète ce dispositif en encadrant l'utilisation des informations personnelles. Il est donc important que les consommateurs connaissent leurs droits et que les commerçants respectent leurs obligations légales.

Les droits du consommateur dans le commerce en ligne

Lorsqu'il effectue un achat sur Internet, le consommateur bénéficie de plusieurs droits fondamentaux qui visent à garantir une transaction transparente et à instaurer un climat de confiance dans le commerce en ligne. Tout d'abord, il dispose du droit à l'information : le vendeur est tenu de présenter clairement les caractéristiques du produit, son prix ainsi que les conditions de vente et de livraison. Il bénéficie également du droit à la sécurité, qui implique la protection de ses moyens de paiement et de ses données personnelles contre les fraudes et les utilisations abusives. Le droit à la conformité lui garantit de recevoir un produit qui correspond à la description, aux caractéristiques et aux engagements annoncés par le vendeur. Le droit au recours lui permet, en cas de litige, de formuler une réclamation et de demander réparation, conformément à la réglementation en vigueur. Sans oublier, le droit à la rétractation.

Précautions à prendre avant tout achat en ligne

Pour limiter les risques, les consommateurs doivent adopter quelques bonnes pratiques :

• Vérifier la fiabilité du vendeur avant de commander.

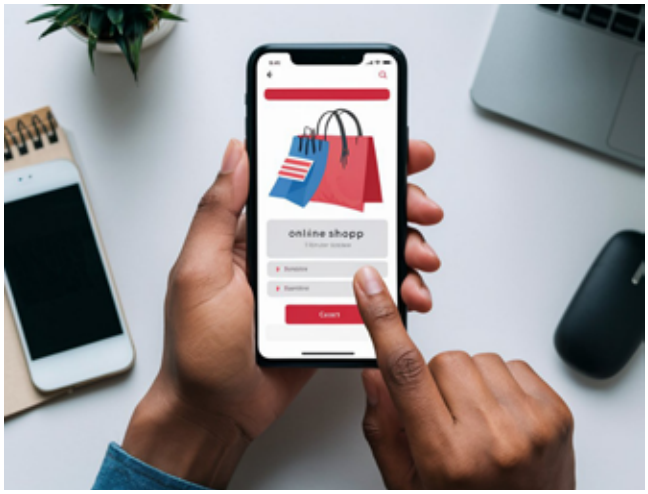
• Lire attentivement les descriptions et les conditions de vente.

• Privilégier les moyens de paiement sécurisés.

• Conserver les preuves de paiement et les échanges avec le vendeur.

• Vérifier le produit dès sa réception.

• Signaler toute pratique frauduleuse aux organismes compétents notamment en appelant le numéro vert gratuit du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : 1343.



FEU VERT DES SÉNATEURS À DEUX PROJETS DE LOI EN FAVEUR DES ENTREPRISES



Feu vert des Sénateurs à deux projets de loi en faveur des entreprises Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Monsieur Kalil Konaté, a obtenu l'approbation unanime des sénateurs membres présents de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) pour deux projets de loi destinés à renforcer la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Le premier projet de loi porte sur l'orientation de la politique nationale de promotion et de développement des PME et des ETI. Il vise à actualiser le cadre législatif de 2014, notamment à travers une harmonisation de la définition des PME, la reconnaissance des entreprises de taille intermédiaire et la prise en compte du statut de l'entreprenant.

La réforme prévoit également la création d'un fonds de soutien destiné au financement du développement des PME ainsi que la mise en place d'un observatoire chargé de suivre l'application des mesures publiques et d'améliorer continuellement les services d'accompagnement technique et financier.
Le second texte concerne la ratification de l'ordonnance n°2025-853 du 12 novembre 2025, modifiant l'ordonnance portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Guichet unique de développement des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME). Cette réforme vise à rationaliser le fonctionnement de cette structure en renforçant la coordination de ses différentes entités et en regroupant les missions d'accompagnement technique et financier des PME dans un dispositif institutionnel plus intégré.

Face aux sénateurs, le Ministre Kalil Konaté a défendu les avancées attendues de ces réformes, qu'il présente comme une réponse aux difficultés persistantes des entreprises en matière de financement, de compétitivité et de capacités managériales.

À travers ces nouvelles dispositions, le gouvernement ambitionne d'élargir l'accès des entreprises aux services de l'État, de renforcer leurs compétences et de favoriser leur formalisation.

Astuce de la Semaine

COMMENT SE DÉBARRASSER DES POUX ?

Les poux sont de petits parasites qui s'installent dans les cheveux et peuvent rapidement devenir un véritable cauchemar. Heureusement, il existe quelques astuces simples pour aider à s'en débarrasser.

Mode d'emploi

1. Mouillez les cheveux et appliquez un peu d'après-shampoing.

2. Appliquez de l'huile de coco et laissez agir quelques minutes.

3. Utilisez un peigne fin anti-poux pour peigner soigneusement, mèches par mèches, les cheveux.

4. Lavez les taies d'oreiller, les draps, les bonnets et les serviettes récemment utilisés. Nettoyez également les peignes et les brosses pour limiter les risques de réinfestation.



Humour de la Semaine



cnlvc

Conseil National de Lutte contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible



Infoline

Sécrétariat Exécutif

Responsable : **Dr Ranie-Didice BAH-KONE**

Tel. : **+225 27 22 52 68 17** - Email : **r.bah@cnlvc.ci**

Localisation : **Cocody-Angré, en face de la CNPS, Abidjan**

www.cnlvc.ci | conseil national de lutte contre la vie chère | N° vert : 25 21 01 79 99

Editeur :
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Rédacteur en chef :
Sécrétariat Exécutif du CNLVC

Rédaction : **COM'ON :**
Oumar NDAO
Mathilde Oulai - Fabrice Abou

Regie : **MOUSTIK SARL**
Standard : **+225 2521017999**
Email : **commercial@comon.ci**
Localisation : **2 Plateaux Vallon - Rue des Jardins**
Production et Distribution : **COM'ON**